L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 21 AVRIL 1880.

Chapeaux vos enfants à l'Etoile Rouge.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 avril.—Température.—Baisse du baromètre, vents du nord-est au sud-est changés, temps partiellement couvert et pluie possible.

Température du 20 avril 1880

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	66	19
Midi	64	18
3 P. M.	70	21
6 P. M.	68	20

Bulletin météorologique.

Mardi, 20 avril, 3 h. 09 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	70	Louisville, Ky.	61
Atlanta	71	Memphis, Tenn.	67
Brownsville, Tex.	71	Mobile, Ala.	74
Cairo, Ill.	65	Montgomery, Ala.	73
Chattanooga, Tenn	68	Nashville, Tenn.	66
Cincinnati, O.	62	New Orleans, La.	79
Davenport, Iowa	62	Omaha, Neb.	68
Dubuque, Iowa	60	Pittsburgh, Pa.	64
Galveston, Texas	72	Savannah, Géo.	84
Indianola	73	Shreveport, La.	71
Keokuk, Iowa	68	St Louis, Mo.	67
Key West, Fla.	83	St Paul, Minn.	55
La Crosse, Wi.	57	Vicksburg, Miss.	71
Leavenworth, Kas.	67	Yankton, D. T.	66

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ou au plus basses).

Augusta	7 11	Nashville, Tenn	27.02
Cairo, Ill.	31.10	New Orleans	1.03
Cincinnati, O.	17 04	Omaha, Neb.	7.02
Davenport, I.	9.03	Pittsburgh, Pa.	3 09
Keokuk, Iowa	9.08	Shreveport, La.	18.08
La Crosse, Wis.	7.03	St Louis, Mo.	15.04
Leavenworth, K.	6 10	St Paul, Minn.	5.07
Louisville, Ky.	9 07	Vicksburg, Miss.	42.09
Memphis, Tenn.	24.08	Yankton	5.08

Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE E. ROME,

Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

NAISSANCES—Mme Charles Centrelle, un garçon, 17 avril.

Mme Gus. Yeagel, un garçon, 6 février.

MARIAGES—E. Deniger à Mlle Louisa Roth.

E. W. Tales à Mlle Leonora B. Firth.

DÉCÈS—Charlotte Moody, c., 67 ans, coin des rues Robert et Pitt, native du Maryland.

Lucella Williams, c., 7 ans, coin des rues Rochebleve et Commune.

Jos. McEvroy, Sr., 81 ans, rue St-Charles, près l'avenue Peters.

Anna D. Todd, 60 ans, 103 rue Melpomène, native d'Irlande.

Ella M. L. Nelson, 3 mois, 659 rue Amour.

Catharine Coigan, 64 ans, 160 rue St-André, native d'Irlande.

Mme C. Merigoni, 69 ans, 177 rue Mandeville, native d'Italie.

Une question d'interdiction.—On demandait à la cour suprême de renverser le décret qui interdit M. Joseph Dumas.

La demande était fondée sur ce que

1°—La deuxième cour de district n'avait de juridiction ni quant au domicile ni quant à la personne du défendeur;

2°—Si elle avait eu cette juridiction, M. Dumas n'a pas été légalement amené devant elle.

L'action avait été instituée par quatre des enfants de M. Dumas, lesquels déclaraient que leur père était complètement incapable de prendre soin de lui-même ou de gérer ses biens; que bien qu'à l'époque il fût à Paris, France, son domicile était à la Nlle-Orléans, lieu de sa naissance et de son mariage; qu'il était citoyen des Etats-Unis et de la Louisiane.

Les deux autres enfants de M. Dumas s'opposaient à l'interdiction.

Il ressort des faits présentés à la deuxième cour de district que M. Dumas quitta la Nlle Orléans, avec sa famille, en 1847, et alla s'établir à Paris, où il vécut jusqu'en 1862 ou 1863, époque à laquelle il revint à la Nlle-Orléans. Il y resta jusqu'en 1865 et la quitta, *colestirement*, pour Paris. Il vécut à Paris jusqu'en 1879, époque à laquelle commencèrent des procédures dans un but d'interdiction.

Admettant même, dit le tribunal suprême, que la cour eut juridiction, qu'elle pût faire citer le défendeur, son décret ne pourrait pas être exécuté en France sans révision, et, après révision, sans confirmation et vérification par les autorités judiciaires locales constituées. Si ces autorités lui refusaient leur coopération, en l'absence d'un traité quelconque entre les deux pays, la deuxième cour serait dans l'impuissance de faire exécuter son jugement en France, qu'il s'agît de faire enfermer M. Dumas dans une maison de santé, de le mettre sous le contrôle d'une personne désignée de faire administrer ses propriétés de France—même ses meubles—par un administrateur nommé ici et qui eût rempli ici les formalités voulues.

On a essayé de faire interdire M. Dumas par le tribunal compétent de Paris, et, *ex officio*, le tribunal s'y est refusé *ratione personarum*, les parties étant des étrangers. Il n'ignorait cependant pas que les procédures d'interdiction avaient été commencées à la Nlle.-Orléans.

"Nous apprenons—continue la cour suprême—que cette décision est attaquée et soumise actuellement à la cour d'appel de Paris. Quelque singulier qu'elle puisse nous paraître, nous n'avons pas à nous occuper de la question de savoir si elle sera maintenue ou renversée à Paris, car nous ne sommes ni appelés ni autorisés à la faire revivre. Si le tribunal de Paris avait rendu un décret interdisant M. Dumas, et si l'on nous demandait l'exécution du décret, nous aurions une opinion à exprimer, mais M. Dumas ayant perdu son domicile de la Nlle-Orléans par une absence volontaire continuelle de quatorze années avant le procès,—que la deuxième cour ne pouvait pas faire citer une personne qui demeure non seulement au-delà de ses limites territoriales, mais dans un pays différent, souverain et indépendant, il est ordonné que le décret qui a motivé cet appel soit renversé et annulé."

Déplorable accident. — M. Emmanuel Blessey, ingénieur du Capitole—State House—a été victime d'un accident qui aura peut-être des suites fatales.

Hier matin, vers 8 heures, il est monté sur le toit de l'édifice afin d'y examiner—comme il le fait journellement—les deux réservoirs, dont l'un donne sur la rue Toulouse et l'autre sur la rue St.-Louis. Il était accompagné de M. Hortaire Delahoussaye, fils du gardien.

Tandis que M. Delahoussaye examinait le réservoir de la rue St-Louis, M. Blessey se dirigea vers celui de la rue Toulouse; en y arrivant, pour s'assurer de la quantité d'eau qui s'y trouvait, il monta sur une échelle en bois, qui glissa et l'emporta dans sa chûte. L'officier Ree entra dans la cour au moment où M. Blessey tombait la tête la première sur le toit d'un petit balcon, à une quarantaine de pieds au-dessous de l'endroit où l'échelle s'était détachée.

L'officier courut aussitôt au balcon, releva M. Blessey et le transporta sur le balcon de la Chambre des Représentants. Les docteurs Bayon et Formento, appelés auprès du blessé, déclarèrent que les lésions étaient internes et graves.

P. S.—M. Blessey est mort, à deux heures et demie de l'après-midi, au capitole.

Le cadavre a été transporté à sa dernière résidence, rue Baronne, entre les rues Delord et Calliope.

Les funérailles auront lieu cette après-midi à 3 heures.

Instructions aux inspecteurs de santé.—Chacun des inspecteurs a reçu, du président du bureau de santé, les instructions suivantes:

Cessez le recensement jusqu'à nouvel ordre.

Il faut que vous fassiez l'inspection des maisons aussi rapidement que possible.

Veillez à ce que toutes les nuisances disparaissent.

Ordonnez que toutes les fosses de lieux d'aisance, si elles sont pleines, soient vidées et désinfectées.

Ordonnez que toutes les fosses de lieux d'aisance soient désinfectées au moins tous les quinze jours.

Ordonnez que tous les passages et toutes les cours sales soient nettoyés et désinfectés.

Faites savoir au bureau les quantités et les espèces de désinfectants qu'il faut dans votre district.

Faites savoir au bureau quelles quantités des différents désinfectants il vous faudra durant les cinq mois prochains.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession de M. Henry Commeuy, celles de MM. Jacob Henry Lockmond, Alfred Potrier et Gilbert Dégeorge sont ouvertes.

A la cinquième cour, les décrets suivants ont été rendus: contre le Chicago, St Louis and New Orleans Railroad Company; en faveur de M. Doles pour $150; en faveur de M. John Finney pour $700; en faveur de Thomas L. Bagui pour [illegible].

Dans le procès de M. Francis Marcich contre le Citizens Savings Bank, le juge a rendu un décret en faveur du demandeur.

A la sixième cour, dans le procès de M. F. P. J. Martin contre M. Jules Aldigé, le juge a refusé le *rule* demandant que l'appel fût écarté.

Dans celui de l'Etat de la Louisiane contre G. W. Randolph, le juge a décrété l'exception.

Cours criminelle.—A la Cour criminelle supérieure, George Samuels et Wm. Moore sont accusés de coups de poignard; John Diesselos et Joseph Spicer sont accusés d'attaque sur un officier de police; Henry White et Wm. Smith de port d'armes cachées; Charles Manuel de détournement de fonds.

Le jugement de Louis Schoenner, accusé d'homicide, a été renvoyé au 23 du courant. L'inculpé a été mis en liberté après qu'il eut fourni un cautionnement de $3000.

Le jugement de Mortimer Edson, accusé d'incendie, a été remis au 30 de ce mois.

Le jugement de M. Keenan, accusé de voies de fait, a été renvoyé indéfiniment.

Jos. Schultz s'est reconnu coupable de port d'armes cachées; il a été condamné à $5 piastres d'amende.

A la première cour de district, le ministère public a renoncé à la poursuite de Jack Lynch, accusé d'avoir cassé par méchanceté, le 6 décembre 1879, la vitrine du Dr E. R. Roberts, au No 646 de la rue Magasin. La vitrine est évaluée à $75.

Le jugement de Jules Bonnafon, accusé d'attaque et de décharge d'une arme sur M. Gérard a été remis à lundi prochain.

Ben Jones, couleur, a été condamné à dix-huit mois de travaux forcés, pour vol.

Le juri a trouvé Jack Doyle coupable d'assaut.

Le juri ne s'étant pas accordé dans le procès de Louis Hernandez, Joe Rodriguez et Valence French, accusés de tenir une maison de jeu, le ministère public a renoncé à la poursuite.

Cour du juge Miltenberger.—L'interrogatoire de Robert Sullivan ou Nash, accusé d'avoir blessé John Reynolds, a été remis au 23 du courant.

Borda Lee et George Malcolm ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison, pour avoir troublé la paix.

F. F. Kerstner ou Kaiser, accusé d'avoir des objets volés, de les avoir reçus sachant qu'ils avaient été volés, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $500. Le magistrat a, en outre, exigé de lui un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite, un affidavit le disant suspect et dangereux. A défaut de cautionnement, il passera trente jours en prison.

Le juge a condamné Charles Finlay à $5 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse pour décharge d'une arme dans les limites de la ville.

Mme Aleck Johnson était accusée d'insultes; Mme Gustave Rodriguez, qui avait porté la plainte, ne s'étant pas présentée en cour, Mme Johnson a été acquittée.

Le sergent Wilkinson, du troisième precinct, accuse M. George, Geddes, d'avoir assailli et battu M. Jacob Luntner, le *driver* du *car* No 92 de la ligne de la rue Esplanade et Levée. Le prévenu a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire, qui est fixé au 28 du courant.

Conseil de ville.—Le Conseil a siégé, hier, à midi, sous la présidence du maire Patton. Les administrateurs Behan, Chevalley, Glynn, Collins, Marks et Mealey étaient présents.

La Compagnie du chemin de fer du Fort Espagnol et du Lac a été autorisée à établir une machine à vapeur au Fort Espagnol.

Une ordonnance mettant à exécution la loi 78 du 9 avril 1880 pour l'exécution de l'article 209 de la Constitution, a été adoptée. Il y est déclaré qu'il sera prélevé, une taxe de *dix mills*—et pas davantage—sur les meubles et immeubles situés dans les limites de la Nlle.-Orléans, dans l'année 1880, conformément aux tableaux d'assessement de 1879; que toutes les taxes perçues en vertu de cette ordonnance devront être payées en monnaie légale, mais qu'aucun bon, mandat, coupon ou certificat de dette de la Nlle.-Orléans, aucune réclamation contre la ville ne devront être reçues en paiement de la taxe, de l'intérêt ou des frais.

Le budget de 1880 a été modifié comme suit:

1. Une taxe de *dix mills* sur un assessement de $91,117,919 57		$911,179 19
2. Licences		280,000 00
3. Marchés		225,000 00
4. Effets à recevoir		9,799 50
5. Intérêt, impressions et frais de procès		20,000 00
6. Quais et débarcadères		15,000 00
7. Droits de levées		21,000 00
8. Amendes et émoluments		10,000 00
9. Loyers de terrains		4,000 00
10. Cimetières		1,000 00
11. Hangars à sucre		6,000 00
12. Emoluments d'épaves		1,000 00
13. Locations		2,500 00
14. Divers		180,000 00
Total		$1,686,478 69
Moins 20 0/0 d'après la loi approuvée le 14 février 1879		337,295 73
Total		$1,349,182 96

Le Conseil a également adopté, pour obéir à la loi 49 de 1880, une ordonnance qui fait aux percepteurs un devoir de recevoir, en paiement des taxes et des *licenses* municipales dues antérieurement au 1er janvier 1879, tous les mandats, *scrips* ou preuves de dettes [valides] de la Nlle-Orléans—excepté les jugements.—Il y est déclaré que les taxes imposées par la ville au profit des écoles publiques et dues antérieurement au 1er janvier 1879, devront être payées en certificats d'écoles ou scrip de toutes les autres années, aussi bien qu'au comptant. La proportion et le taux des années 1877 et 1878 seront de vingt sous par chaque cent piastres d'assessement de chacune de ces deux années.—Les mandats de la police métropolitaine de 1874, 1875 et 1876 seront reçus en paiement des taxes de toutes les années dans le courant desquelles des taxes ont été prélevées en vue du maintien de la police métropolitaine.—Les mandats ou autres preuves de dettes de la ville ne seront pas reçus en paiement de taxes avant que l'administrateur du département des comptes publics les ait examinés et approuvés. La même approbation sera exigée quant aux certificats d'écoles et aux mandats métropolitains.

Une résolution de M. Chevalley accordant à M. Voorhies, gardien des archives des notaires, deux chambres qui sont au-dessus des bureaux de l'annotateur des hypothèques, a été adoptée.

Le conseil a adopté une résolution du même administrateur demandant l'opinion de l'avocat de la ville sur la durée des fonctions des officiers de la ville, sur l'époque à laquelle expirent les fonctions des administrateurs actuels, et sur la manière dont leurs successeurs devront être choisis. La résolution demande en outre à l'avocat si une élection doit avoir lieu en novembre, si le maire et les administrateurs doivent rester en place jusqu'en 1884 ou si le gouverneur a le pouvoir de nommer leurs successeurs à l'expiration de leurs fonctions.

La demande des citoyens d'Alger a été repoussée. Il s'agissait de l'autorisation conserver les marchés particuliers.

M. Glynn a annoncé qu'à la prochaine séance il présentera une ordonnance remboursant aux contribuables les 5 mills de plus qu'ils ont payés.

Le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Paragraphes.—La cour suprême de l'Etat, en renversant le verdict du juri qui a déclaré coupable de détournement de fonds M. Edward C. Palmer, président du Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company, et en ordonnant que l'inculpé fût jugé à nouveau, a décidé que les chefs d'accusation ne sont pas conformes à la loi, et qu'en interprétant celle-ci, le magistrat qui présidait la cour criminelle supérieure a erré. On sait que M. Palmer avait été condamné à deux ans de pénitencier. Le décret du tribunal suprême lui donne droit à un cautionnement et à une mise en liberté en attendant les nouvelles procédures.

—MM. W. Van Benthuysen, Frank Roder, U. Marinoni, H. Labasse et A. Marquez ont été réélus directeurs du Crescent City Railroad Company.

—Les bureaux du secrétaire d'Etat sont maintenant dans la salle qui était réservée à l'orateur de la Chambre des représentants.

—La session d'avril de la cour de circuit des Etats-Unis commence lundi.

—C'est le capitaine Uness Lewis que le colonel Hardie a chargé d'inspecter les levées, de la Nouvelle-Orléans à la Balise.

—M. Horace Dufour prononcera le discours d'usage au nom des avocats qui ont reçu leurs diplômes à l'Université de la Louisiane.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $46,125 19, dont $5,735 52 provenant du département du revenu intérieur, $10, en or, $563 95, en argent, et $410, en billets, provenant de la douane, $16,863 47 du bureau de poste, $22,552 35 de différentes sources.

—James Hughes, a été arrêté au coin des rues Ste-Marie et Rousseau et dénoncé à la station du sixième *precinct*. Mme Voelker l'accuse d'avoir assailli son fils Joseph, à main armée.

—Quelques individus ont déchargé des pistolets au coin des rues Casacalvo et Espagne.

—Il y a trois endroits faibles dans la levée, entre les rues Valmont et Léontine, et un autre au pied de la rue Soniat. Une brèche y est imminente.

—Hier, à trois heures et quart de l'après-midi, la locomotive No 10 de la ligne de la rue St. Charles, a renversé et tué, au coin de la rue St. Charles et de l'Avenue Henry Clay, une vache appartenant à Mme Charles Bruner.

—On a enlevé des étaux 1 et 3 du marché Claiborne, des scies, des couteaux de boucher et trois piastres en argent. Un voleur a essayé de forcer la serrure d'un des tiroirs de l'étal 5, mais la tentative a échoué.

—Hier soir à 8 heures moins le quart, le ferry de la rue du Canal, en abordant à son quai est venu en collision avec le bateau à vapeur Silver City; les deux bâteaux ont reçu de graves avaries.

Cour du juge Sheehan.—George Freedman, Wm Petty et Wm Jones, accusés de vol, ont été envoyés devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

George Lee et Lewis Washington ont été envoyés devant la cour criminelle supérieure, pour vol. Cautionnement de $500.

Victoria Morgan ou Grand Duchess, pour avoir enfreint l'ordonnance 898, qui a trait aux prostituées, a été condamnée à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

John Strigh, accusé de voies de fait; Christ. Syvel, de délit; Jack Hughes, d'attaque à main armée; Wm. Martin, d'abus de confiance et de détournement de fonds, ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

John H. Maginnis à John L. Sterry un terrain et bâtisses, 30x93, rue Girod, entre Camp et Magasin.......$5500

Veuve L. F. Parent à Louise François et autres un terrain et bâtisses, 15x120, rue des Français, entre Urquhart et Trémé.......

Jean Nandy à Philip W. Gewey un terrain et bâtisses, 27x105, rue Gasquet, entre Rochebleve et Tonti.......$550

W. T. Richards à Charles Wesnock deux terrains et bâtisses, 30x170, rue Félicité, entre Camp et Magasin.......$4000

Pantoufles dernier genre, à l'Etoile Rouge.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1880.

No 28.] LOI

Pour faciliter le jugement des causes sur le dossier ordinaire de la Cour Supérieur de l'Etat de la Louisiane.

SECTION 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane* qu'en fixant les causes pour jugement, la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane assignera au moins une moitié du dossier ordinaire; *pourvu* que toutes les affaires, où l'Etat est plaignant, aient la préférence.

Sec. 2. *Il est décrété en outre*, que toutes lois ou parties de lois en conflit avec la présente sont rappelées.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 mars 1880.

(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie certifiée:

(Signé) WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 29.] LOI

Pour le transfert des causes pendantes dans les cours établies par la Constitution de 1878 aux cours établies par la Constitution de 1879.

SECTION 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane* que tous les appels qui ont été interjetés ou qui seront interjetés de tous jugements rendus ou qui seront rendus dorénavant par les cours de paroisse de cet Etat, lesquels appels seront pendants pour jugement ou qui n'auront pas été décidés par la cour suprême de cet Etat avant le premier lundi d'avril 1880, et dans lesquels les affaires en litige ou les fonds à distribuer dépasseront mille piastres, sans compter l'intérêt, toutes les procédures en divorce et séparation de lit et de table, et toutes les affaires où la constitutionalité ou la légalité de toute taxe, de tout péage ou impôt, quel qu'en soit le montant, sont contestées, seront à partir du premier lundi d'avril 1880, transférés à la cour d'appel pour le circuit où ledit appel pourra être interjeté ou pendant, excepté dans les affaires dont il est question dans la section première.

Sec. 2. Il est décrété en outre, etc: Que tous les appels qui ont été interjetés ou qui seront interjetés de tous jugements rendus ou qui seront rendus dorénavant par les cours de paroisse de cet Etat, et les quels appels seront pendants pour jugement ou n'auront pas été décidés par les cours de district de cet Etat sous la constitution de 1868, avant le premier lundi d'avril 1880, et dans lesquels les affaires en litige ou les fonds à distribuer excéderont deux cents piastres, sans compter l'intérêt, seront à partir du premier lundi d'avril 1880, transférés pour jugement à la cour d'appel pour le circuit où le dit appel peut avoir été interjeté ou être pendant, excepté dans les cas dont il s'agit dans la section première.

Sec. 3. Il est décrété en outre, etc: Que toutes les causes telles qu'elles sont définies dans la section 2, ou l'affaire en litige ou les fonds à distribuer ne dépasseront pas deux cent piastres sans compter l'intérêt, les appels ainsi interjetés ou pendants avant le premier lundi d'avril 1880, seront, à partir de cette date, transférés pour jugement aux cours de district, sous la Constitution de 1879, pour la paroisse ou les dit appels auront été précédemment pendants, et seront jugés de nouveau.

Sec. 4. Il est décrété en outre, etc: Que tous les procès maintenant intentés ou pendants, ou qui seront dorénavant intentés dans les cours de paroisse de cet Etat, ou qui n'auront pas été décidés avant le premier lundi d'avril 1880, et où l'affaire en litige dépassera cent piastres, sans compter l'intérêt; et toutes les actions contre les successions et toutes les affaires de preuve seront à partir du premier lundi d'avril 1880, transférés à la cour de district sous la constitution de 1879, pour la paroisse où la dite cause a été précédemment instituée ou pendante.

Sec. 5. Il est décrété en outre, etc: Que dans toutes ces affaires telles qu'elles sont définies dans la section 4, les affaires de preuve et de succession exceptées, où la valeur en litige n'excède pas cinquante piastres, sans compter l'intérêt, chacune de ces causes sera à partir du premier lundi d'avril 1880, transférée pour jugement à la cour de justice de paix de laquelle les défendeurs sont justiciables.

Sec. 6.—*Il est décrété en outre, etc.*, Que dans toutes les affaires telles qu'elles sont définies par la section 4, les affaires de preuve et de succession, ou quand une succession est défenderesse, excepté là où l'affaire en litige excédera cinquante piastres, sans compter l'intérêt, et n'excédera pas cent piastres, sans compter l'intérêt, chacune de ces causes sera, à partir du premier lundi d'avril 1880, transférée pour jugement ou à la cour de district ou à la cour de justice de paix de laquelle les défendeurs sont justiciables, à l'exception du plaignant.

Sec. 7.—*Il est décrété en outre, etc.*, Que tous les appels qui peuvent avoir été interjetés ou qui seront interjetés dorénavant des cours de justice de paix, lesquels appels seront pendants pour jugement ou qui n'auront pas été décidés par les cours de paroisse de cet Etat, le premier d'avril 1880, seront transférés alors pour jugement aux cours de district de la paroisse que cela concerne et jugés de nouveau.

Sec. 8. *Il est décrété en outre, etc.*, Qu'il sera du devoir des dites cours devant lesquelles les dites causes ou les dits appels auront été transférés, ainsi qu'il est prescrit par cette loi, de prendre connaissance de toute cause ou de tout appel ainsi transféré et de les juger comme les autres affaires et suivant les règles et modes d'instruction dans ces cours.

SEC. 9. *Il est décrété en outre, etc.*, Que dans les affaires maintenant pendantes devant les cours de paroisse ou devant les cours de district, et dans les affaires déjà jugées, qui ont été portées en appel ou qui pourront être portées en appel aux cours de circuit d'appel, les parties pourront avoir leurs témoignages reçus et écrits devant le greffier de la cour de district de la paroisse, où ces affaires sont pendantes ou peuvent avoir été jugées, pour s'en servir dans l'instruction de ces affaires en appel devant les cours de circuit d'appel.

Sec. 10. *Il est décrété en outre, etc.*, Que cette loi opérera le transfert de toutes les causes et de tous les appels dont il s'agit dans la présente.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 mars 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée, WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 30.] LOI

Pour régler les devoirs du clerc aux minutes de la Cour d'appel et des Cours civiles et criminelles de la paroisse d'Orléans.

Section 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, Que le clerc aux minutes de la Cour d'appel et des Cours de District civiles et criminelles de la paroisse d'Orléans assisteront aux séances de la cour pour laquelle ils sont nommés et sous le contrôle du juge ou des juges des dites cours, garderont les minutes de la dite cour, énoteront les notices, copies des ordres et des *rules* inscrits dans les dites minutes et qui doivent être remises et inscriront sur les rôles les causes et les procédures et rempliront tels autres devoirs que les dits juges pourront leur assigner.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 mars 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 31.] LOI

Prescrivant la manière de changer les limites de paroisse et de transférer les sièges de paroisse.

SECTION 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, que lorsqu'un tiers des contribuables fonciers d'une paroisse de cet Etat pétitionnera le juri de police pour changer les limites de paroisse ou pour transférer le siège de paroisse, le juri de police ordonnera une élection spéciale dans ce but, après trente jours d'avis officiel. La dite élection sera conduite sous les lois d'élection générale de l'Etat et aux collèges électoraux où la dernière élection générale a eu lieu.

Sec. 2. *Il est décrété en outre, etc.*, que le juri de police fera une estimation exacte des frais que doit occasionner le dit changement et la dite estimation sera insérée dans la notice officielle pour le terme de l'élection.

Sec. 3. Qu'il faudra une majorité de tous les votes donnés à la dite élection pour changer le siège de paroisse et le lieu recevant cette majorité sera déclaré être le siège de paroisse. Dans le cas où il n'y aurait de majorité pour aucune localité, alors le juri de police ordonnera une seconde élection, après trente jours d'avis officiel, à laquelle élection on votera pour les deux localités qui auront reçu le plus de voix à la première élection, et celle qui aura reçu le plus grand nombre de voix sera le siège de paroisse.

Sec. 4. Que là où la limite doit être changée, la pétition aussi bien que l'ordonnance du juri de police désigneront les nouvelles lignes frontières, et les dites lignes seront ainsi établies; *pourvu* qu'une majorité des votes donnés dans chaque paroisse affectée soit en faveur du dit changement.

Sec. 5. Que le juri de police fera une promulgation officielle du résultat de toutes les élections ayant eu lieu conformément à cette loi dans les dix jours après la dite élection et prendra des mesures pour mettre à effet tous changements résultant des dites élections aussitôt que possible.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 mars 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Chaussures pour hommes, à l'Etoile Rouge.

FÊTE CHAMPÊTRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous rappelons aux membres et à tous les amis de cette société, la plus ancienne et la plus nombreuse de toutes les sociétés françaises, que c'est dimanche prochain 25 avril, que doit être donnée la grande fête champêtre annuelle. La société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle, dont le président est M. J. Schweitzer, accorde l'assistance médicale, à domicile ou à l'asile, à tous ses membres et à leurs familles, qui représentent une population de cinq à six mille âmes, elle accorde des secours aux veuves et aux orphelins ou aux sociétaires dans le besoin. Pour faire face à toutes ces dépenses, elle n'a que les cotisations des sociétaires et les recettes provenant du bal et de la fête champêtre qu'elle donne annuellement. Tous les sociétaires ont donc intérêt à contribuer au succès de ces deux fêtes qui servent à grossir le budget des recettes.

A un autre point de vue, la fête champêtre de dimanche prochain devrait attirer aux Fair Grounds toutes les familles qui aiment les amusements paisibles et les réunions sociales animées par la vieille gaieté gauloise. Il y aura un programme très varié de jeux, de courses et d'amusements, avec danses, cela va sans dire. Le prix n'est que de 50 cents; les dames et les enfants entrant gratis avec un cavalier. On trouvera le programme dans nos colonnes.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION TONNELLERIE, &c.

Tableau de prix fourni et corrigé par L. W. Miller & Co., No 26 Union street. [Nous le publions en anglais pour ne pas nuire à l'exactitude des termes].

CYPRESS, for General Building. "Green"	$ 15.00 à	$ 30.00
" "Dry"	40.00 à	75.00
HARD PINE "Green"	14.00 à	16.00
" Gallery Flooring, "Worked."	30.00 à	35.00
" Miscellaneous Flooring "Rough"	17.00 à	24.00
" For Cars and Steamboats	11.00 à	35.00
" Long Dimensions, Choice	30.00 à	40.00
" Deals and Stowage for S. America	12.00 à	16.00
" Mast-sticks, each	60.00 à	125.00
" Top "	16.00 à	24.00
" Gallant "	8.00 à	10.00
" Spars and Yards	30.00 à	40.00
WHITE OAK, Flitch—35 to 70 feet long, very wide, good quality	35.00 à	40.00
" Same—12 to 30 feet, very wide, Butt-cuts	30.00 à	35.00
" Square-edged, Cut to Order and Choice	35.00 à	50.00
BLACK WALNUT Counter Tops	100.00 à	$150.00
" 1st and 2nd, Strictly Culled	60.00 à	80.00
" Random Logs and Culls	10.00 à	20.00
POPULAR, Choice to order	25.00 à	30.00
" Merchantable, Random Lots	10.00 à	12.00
ASH, Choice, 12 and up, wide thick and long	25.00 à	35.00
" Common	10.00 à	15.00
COTTON WOOD, and general Sap and Box Lumber	5.00 à	10.00

Timber and Saw-logs are in better supply.

We quote—Best Louisiana Swamp:

CYPRESS, Saw-logs, ₩ M ft (Scribner's Rule)	6.00 à	10.00
HARD PINE "	5.00 à	7.00
SWAMP PINE "	2.50 à	7.50
WHITE OAK "	10.00 à	12.00
BLACK WALNUT "	15.00 à	25.00
COTTON WOOD and other Common Saw Logs	1.50 à	2.00
WANEY WALNUT, for Export, per cub. ft.	30c à	40c
SQUARE EDGED WHITE OAK, for export, per cub ft	18c à	20c

Mahogany and Cedar for Cigar Box manufacture has been received largely, but the demand continues fair. We recommend shippers to send better logs, and they will find ready sale at remunerative prices.

We quote:

MAHOGANY, five to eight cents per sup foot. *CEDAR*, five to eight cents for well-cured, sound and high color.

White Oak Staves are coming in freely, lower prices are looked for; shippers should be very prudent. We recommend the manufacture of

60 in. Extra Pipe Staves and quote	$120.00 à $140.00 ₩ M
42 in. Rhds	80.00 à 90.00 "
40 " Claretts	70.00 à 75.00 "

Norms—F. O. B. Cars or Steamboat N. O., or at anchorage, Mississippi Sound.

†F. O. B. New Orleans.

†On landing, New Orleans.

†In raft at New Orleans.

THOS. MARKEY, NEW BASIN.

Framing Lumber cut to sizes, Pine	$13 à 16 00
Fencing	15 00
Tongue and Grooved Pine Flooring, 1¼	[illegible]
Gallery Flooring, Pine, 1¼	[illegible]
Weather Boards, Pine, rough	[illegible]
Dressed Shelving, Pine	[illegible]
Cypress Shingles, 20 inch	[illegible]
Plastering Laths	[illegible]
Wharf Timber, per running foot	[illegible]

[illegible]

Immense assortiment de chapeaux en tous genres à l'Etoile Rouge.

DÉPÊCHES
Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Circulaire de M. de Freycinet.

Paris, 20.—Dans sa circulaire aux représentants de la France à l'étranger, en vue d'exposer la politique qu'il a poursuivie vis-à-vis des puissances depuis qu'il a pris la présidence du conseil, M. de Freycinet dit qu'il n'a aucune envie de changer la politique qui a prévalu depuis plusieurs années et qui est avant tout une politique de paix et de conciliation.

Dans l'affaire Hartmann, le gouvernement n'a dû voir que le côté légal de la question. En ce qui concerne les décrets, la circulaire nie qu'il en dérive résulter l'abandon de protection par le gouvernement des missionnaires français; il déclare que en sollicitude pour les intérêts religieux et le respect des droits individuels n'est affaiblie d'aucune façon.

Vignaux et Slosson.

Paris, 20—Il va y avoir entre Vignaux et Slosson une nouvelle partie de 3000 points.

Prolongation de la loi anti-socialiste.

Berlin, 20—Le Reichstag a adopté la proposition du comité de prolonger la mise en vigueur de la loi anti-socialiste jusqu'au 30 septembre 1884, et n'a pas accepté un plus long espace de temps. Il a été résolu que la classe donnant aux autorités locales le pouvoir de nier le droit de résidence à quiconque a été déjà condamné par elle, ne s'appliquerait pas aux membres du Reichstag ou à d'autres législatures pendant plusieurs sessions.

Les fournisseurs de l'armée réclament leur argent à la Porte.

Londres, 20.—Une dépêche de Constantinople au Standard dit que plusieurs fournisseurs de l'armée et de la marine sont allés récemment au palais et ont demandé une entrevue avec le sultan pour obtenir un règlement de comptes. Ils ont été reçus par le chambellan, à qui ils ont déclaré qu'ils étaient ruinés par la Porte et ne pouvaient plus fournir d'approvisionnements.

Comme il n'y a pas d'argent dans le trésor pour faire face à ces dépenses, on craint fort que les approvisionnements de l'armée ne soient suspendus.

La somme due aux fournisseurs dépasse un million de livres. La résolution des fournisseurs a produit une grande sensation.

Les soulèvement dans l'Afghanistan — expédition contre les tribus.

Londres, 20—A propos des troubles qui ont lieu actuellement entre Guettah et Candahar, le vice-roi de l'Inde télégraphie ce qui suit: la nuit du 16 un corps nombreux de Pathay est venu à bout par la force du nombre de la vaillante résistance de Dubrais, poste entre Chaman et Candahah occupé par les natifs.

Presque tous les défenseurs ont été tués, y compris le major Waudby, commandant du chemin, qui avait fait halte en cet endroit.

Une bande de Pathay s'est assemblée sur la frontière de Pishin, d'autres bandes ont été dispersées.

Londres, 20—Une dépêche de Caboul au Times dit que les principaux points de la politique du gouvernement, à savoir, le refus de réinstaller Yakoob Khan et la séparation de Candahar, ayant été annoncés à Duerbar, il sera impossible d'abandonner cette situation, sans causer la plus grande confusion.

Les Serdars ont promis de protéger l'avance de la colonne partie de Caboul pour Ghunesse ainsi que celle de la colonne qui marche sur Candahar.

Un corps de 4000 hommes sous les ordres du général Ross, est maintenant à Maidan. Le pays est tranquille et le peuple s'occupe de la culture des champs.

Il n'y a pas de symptôme de nouveaux soulèvements. Il y a beaucoup d'excitation parmi les tribus de la vallée de Kuran, et l'on éprouve beaucoup d'inquiétude dans les stations établies le long de cette vallée.

On annonce des rassemblements de tribus à Jeawa, à 8 milles de Thuil. Il y a une expédition sur la route de Thuil et Kuran. Plusieurs fantassins et autres gens à la suite du camp ont été tués, et des chameaux capturés.

Arrivée de la Constellation.

Londres, 20—La frégate des Etats-Unis la Constellation, venant de New York, avec un chargement de vêtements et de provisions pour les Irlandais mourant de faim, est entrée à Queenstown à 9 heures du matin.

Ratification du traité avec Hawaï.

Berlin, 20—Hier le Reichstag a approuvé le traité de commerce avec Hawaï.

Arrivée du ministre Morgan à Mexico.—Départ d'Escobedo pour l'Europe. Brevet d'invention pour arrêter subitement les chemins de fer.

Mexico, 15—Le juge Morgan, ministre des Etats-Unis doit arriver ce soir.

Le général Escobedo est parti, hier soir, pour Vera Cruz, il s'embarquera sur le vapeur Liverpool pour les Etats-Unis se rendant en Europe.

M. Rodolfo Jacot a demandé un brevet pour une invention qui doit arrêter subitement les chemins de fer.

Tableau du désastre de Marshfield.

St-Louis, 20—La première dépêche de Marshfield a été reçue hier soir, par le Globe Democrate. Elle donne la description suivante de l'ouragan.

Après avoir traversé plusieurs milles dans les comtés Christian, Greene et Webster, détruisant tout sur son passage, l'ouragan s'est abattu sur la ville. A 6 heures, les témoins disent que le spectacle était effrayant. C'était un nuage noir en forme d'entonnoir, et tournant comme une bélice, avec une prodigieuse rapidité. Le diamètre était d'environ un demi-mille; il renversait tout sur son passage, arbres, fils télégraphiques, maisons, les bestiaux, les chevaux, les volailles furent enlevés en l'air et transportés à une grande distance.

Le bruit de la tempête, le craquement des maisons, les cris des gens frappés de terreur, tout cela faisait une scène effroyable. Une ville de 900 habitants n'est plus qu'un lieu de désolation.

De deux cents bâtisses, il ne reste que vingt, et encore fort endommagées. Des magasins autour de la place publique il ne reste que trois; tout les autres ont été complètement démolis et dévorés ensuite par les flammes.

Vers 3 heures, un train de Springfield a amené environ 300 personnes avec des provisions et des médicaments.

Aussitôt qu'on découvrait un cadavre sous les ruines on lui faisait des funérailles convenables. Les blessés étaient transportés dans le seul bâtiment qui fut encore habitable, l'école publique. Il y a là 50 blessés soignées par de nobles femmes venues de Lebanon et de Springfield.

Les pertes sont évaluées de $350,000 à $400,000. Les 7 huitièmes des 800 habitants, hier encore heureux, de Marshfield, sont sans maison, sans vêtements, sans nourriture, sans moyen de s'en procurer. Le dénuement, les souffrances sont terribles.

L'Association des amis des affranchis.

Philadelphie, 20—Le 17e meeting annuel des amis des affranchis, a eu lieu hier. Il y a eu de nombreux discours. Il a été question entr'autres choses de faits d'un grand intérêt pour eux.

Les affranchis sont très reconnaissants des établissements d'éducation qui leur sont destinés.

M. Joshua Bailey pense qu'il faudrait multiplier les écoles de couleur dans la Virginie et la Caroline du Nord.

Un orateur anglais a dit que Richmond surpassait toutes les villes du Sud pour l'éducation qu'elle donne aux gens de couleur.

Tentative d'évasion.

Rosa, Texas, 20—Environ vingt condamnés, renfermés au pénitentiaire de l'Est du Texas, ont essayé de s'échapper. Ils ont assailli la garde à coups de briques. Le chef de la bande a été tué. Aucun prisonnier ne s'est échappé.

Voyage à Rome de l'archevêque de Baltimore.

Baltimore, 20—L'archevêque Gibbons, accompagné des Rév'ds P. Alfred A. Curtis et E. J. McManus, est parti pour New-York, en route pour Rome où il va présenter ses respects au Pape Léon XIII. A New-York, il rendra visite au cardinal McCloskey. Il s'embarquera sur le City of Chester, jeudi, pour Liverpool. Hier et ce matin, un grand nombre d'amis, ecclésiastiques et laïques, ont été faire une visite d'adieu au prélat et lui souhaiter un heureux voyage.

WASHINGTON.

Congrès.

Sénat.

M. Wallace, du comité des finances, fait un rapport favorable sur le bill pour régulariser le salaire des inspecteurs de nuit des douanes.—Mis à l'ordre du jour.

M. Bayard, du comité de finance, fait un rapport défavorable sur le bill rappelant la partie de la section 3244 des Statuts Reports qui interdit aux fermiers et aux planteurs de vendre du tabac en feuilles au détail, directement, aux consommateurs, sans taxe spéciale, et ayant pour but de permettre aux fermiers et aux planteurs de vendre du tabac en feuilles de leur propre récolte à d'autres personnes qu'aux fabricants de tabac, sans taxe spéciale.—Mis à l'ordre du jour à la requête de M. Beck.

M. Yeng, La., présente un mémoire de la Bourse du Coton de la Nlle-Orléans, demandant que l'on vote promptement les conclusions du rapport de la commission de la Vallée du Mississippi.

M. Harley, du comité des pensions, fait un rapport défavorable sur le bill ayant pour but d'augmenter les pensions des soldats blessés dans la guerre de 1812.—Rejeté indéfiniment.

Sur motion de M. Bayard, les amendements de la Chambre au bill ayant trait à la grande exposition de New York, en 1883, sont adoptés.

Sur motion de M. Morgan, le bill pour l'érection d'un édifice public à Montgomery, Alabama, ne devant pas coûter plus de $150,000 est adopté.

Sur motion de M. Harris, le bill allouant $30,000 pour l'érection d'un hôpital de marine à Memphis est adopté.

Sur motion de M. Withey, un bill pour mettre à effet la résolution du Congrès relative au vote par le congrès, en octobre 1781, d'un monument à Yorktown est mis en discussion. Il stipule $100,000 pour le monument lui-même, et $20,000 pour la célébration du 100e anniversaire de la bataille.

M. Conkling dit que c'est la première fois que l'on propose une allocation pour célébrer un évènement quelconque. Ce sont les individus et non l'Etat qui doivent faire les frais pour une célébration.

Après cette discussion sans résultat sur le sujet, le Sénat reprend la discussion sur le bill des indemnités de Genève.

M. Edmunds fait un long discours contre le projet, surtout contre le paiement des réclamations faites par les assureurs.

M. Thurmand défend le bill.

Le Sénat s'ajourne alors.

Chambre.

M. Hooker, Miss., présente un bill concédant des terres à l'Etat du Mississippi pour l'aider à construire un chemin de fer du Golfe et de l'Ile-aux-Vaisseaux—Référé.

M. McMahon demande que la Chambre entre en comité général pour discuter le bill des déficits spéciaux avec les amendements du Sénat, et que les débats soient clos en 5 minutes.

Plusieurs républicains demandent plus de temps. M. Conger demande une limite de deux heures.—Rejeté.

Les républicains commencent alors à employer des moyens dilatoires pour empêcher le vote sur la motion McMahon. Toute l'après-midi se passe en appels du rôle. Les républicains s'abstiennent de voter pour empêcher un quorum.

A 4 heures 30, la Chambre s'ajourne à 7 heures du soir pour discuter le bill des pensions.

Comités.

Le représentant Herndon, Alabama, a fait une plaidoirie solide devant le comité du commerce de la Chambre, en faveur d'une forte allocation dans le bill des rivières et ports pour l'amélioration du port de Mobile.

L'ouragan à Marshfield et dans l'Illinois.

St-Louis, 20.—Les communications télégraphiques sont en partie rétablies avec Marshfield.

Sept personnes sont mortes à James River, hier soir, et cinq à Marshfield. A Marshfield, il y a un grand nombre de familles sans asile; elles se sont réfugiées dans les chars vides du chemin de fer. La liste des morts, hier soir, s'élevait à 78. On ne savait ce qu'étaient devenus un grand nombre d'habitants. Ils ont été sans doute ensevelis sous les débris. Quatre-vingt-cinq blessés sont dans la maison d'école. On compte de nombreuses personnes de couleur tuées et blessées.

Il ne reste debout que 14 maisons bout à Marshfield. On demande des habillements. Les secours arrivent promptement.

Chicago, 20—Une dépêche de Champaing, Ill., dit que l'Université d'Etat a été fortement endommagée par l'ouragan du 18. Une grande partie du bâtiment principal a été dépouillée de son toit. L'ancien bâtiment de l'Université, qui servait de dortoir, a été renversé. La partie ouest n'est qu'un monceau de ruines. Les étudiants ont pu s'échapper à temps. Un grand nombre de bâtisses en ville ont beaucoup souffert.

Les rapports d'El Paso, Ill., disent que les dommages s'y élèveront à de nombreux millions de dollars.

Une dépêche de Janesville, Wisc., dit que dans une longueur de 10 milles le long de la ligne suivie par l'ouragan, on ne voit que ruines. Les dégâts s'élèveront à plus de $100,000. Eglises, résidences, hangars, clôtures, enclos, etc, tout est endommagé, et plusieurs personnes sont sérieusement blessées.

St-Louis, 20 — Une souscription de plus de $2200 a été faite ce matin pour Marshfield, elle continue; on fournit des médicaments, des approvisionnements de toute sorte.

L'ouragan s'est fait sentir dans une très grande partie de l'Etat. Presque tout a été détruit dans un rayon de cinquante milles de Jefferson City.

La ville de Licking et celle de Russelville sont fort endommagées.

Little Rock, 20—La ville d'El Paso est détruite; elle était située à 30 milles au nord de Little Rock. Plusieurs victimes ont péri. Les environs de Fayetteville et de Dardanelle sont ravagés. Il y a eu des victimes humaines.

Candidature démocratique dans l'Etat du Texas.

Galveston, 20—La convention démocratique d'Etat a été appelée à l'ordre cette après-midi. M. Coleman a été élu président.

La Convention de New-York à Syracuse.

Syracuse, N.-Y.—Un train spécial consistant en une douzaine de wagons-dortoirs et contenant la délégation de Tammany, avec nombre d'amis est arrivé. On dit qu'il y aura des troubles dans la convention. Les Tildenistes disent que rien de pareil ne se passera.

Syracuse, N.-Y., 20—La convention régulière d'Etat a été appelée à l'ordre, à midi, par M. Lester D. Faulkner, président du comité central d'Etat. Dans son discours d'ouverture, il a parlé de Tilden comme d'un homme qui n'a jamais été battu devant le peuple, et qui ne le sera jamais. Le nom de Tilden a été reçu avec des applaudissements mêlés de sifflets.

M. J. Faulkner présente ensuite comme président temporaire M. J. Jacobs qui est élu. Le rôle est appelé, et plusieurs délégations contestantes de la ville et des districts ruraux se présentent. Au milieu d'un débat très vif sur la façon dont seront reçus les titres de créances, parait M. J. Haskins, représentant un comité de 16 de la Convention Tammany qui siège au même moment dans Shakespeare Hall, il veut proposer une conférence.

Il présente des résolutions votées par la Convention de Tammany et établissant la nécessité de l'harmonie pour la démocratie de New York de façon à pouvoir enlever pour l'Etat le candidat démocrate. Des résolutions nomment aussi un comité de 16 chargé de conférer avec un comité semblable nommé par la Convention régulière, afin de n'avoir qu'une délégation à la Convention de Cincinnati. Le président décide qu'après l'appel du rôle, il soumettra les résolutions à la Convention.

Syracuse, 20—Après l'appel du rôle, les délégués sont requis de choisir un comité consistant en un membre pour chaque district, lequel fera le rapport des noms de délégués choisis par les districts pour les représenter à Cincinnati, en même temps que quatre noms de délégués pour l'Etat at large.

Semblable recommandation est faite pour les comités sur l'organisation permanente et les résolutions.

La proposition de la Convention de Tammany est référée.

La Convention s'ajourne à 4 h. 30—puis à 7 h. 30.

Syracuse, 20—La convention régulière s'est assemblée de nouveau à 7 h. 30, mais, le comité sur les lettres de créance n'ayant pas achevé son travail, il y eut une assez longue attente.

Le comité a fait enfin un rapport favorable sur tous les délégués tels qu'ils avaient été placés sur le rôle par le comité d'Etat.

Puis M. J. C. Jacobs a été élu président permanent. On a procédé à la nomination des comités.

Voici les résolution adoptées:

Résolu que le président de cette convention est requis de répondre à la communication signé Haskins et de lui assurer que la convention éprouve les mêmes désirs d'union du parti démocrate.

Elle est persuadée que les sages délibérations de la Convention nationale aurait pour résultat d'assurer le triomphe du parti démocrate dans l'Etat de New York et dans l'Union lors des prochaines élections.—Adopté à l'unanimité.

La Convention de Tammany.

Syracuse, 20—La convention Tammany ou anti-Tilden, appelée à l'ordre à midi, dans la salle Shakespeare, par M. Haskins, s'est organisée en nommant l'hon. Wm Dorsheimer, président temporaire. Après avoir remercié la convention de l'honneur qu'elle lui faisait, M. Dorsheimer a dit qu'il était du devoir de tout vrai démocrate, à Syracuse, de ne rien négliger pour arriver à une entente à l'union de leur parti, de façon à pouvoir assurer à la Convention nationale une candidature qui soit appuyée par le vote unanime de la démocratie de New-York.

Il a cité M. Seymour comme capable d'unir le parti et de résister aux efforts du courant républicain.

M. Amasa Parker a ensuite proposé les résolutions dont nous parlons plus haut, ayant pour but de nommer un comité de 16, après avoir adopté ces résolutions, la convention s'ajourne, à 4 heures.

Syracuse 20—A la réunion de la Convention, le comité fait le rapport du résultat de sa démarche afin d'amener l'union entre les deux conventions. Il craint qu'elle n'ait le même insuccès que celle de l'an dernier.

John Kelly attaque amèrement M. Tilden; il déclare que sa candidature à la Présidence serait une honte pour le pays, et une injustice que le peuple ne tolèrerait pas. Après l'allocution de M. Kelly M. Amon Parker est choisi président permanent.

Le comité sur les résolutions rapporte alors une adresse à la démocratie nationale et de l'Etat.

Après avoir déclaré que la Convention adhère aux anciens et glorieux principes de la démocratie, et déclare que l'union et l'harmonie sont une nécessité vitale pour obtenir le succès dans la prochaine élection.

L'adresse déplore la division qui règne dans l'Etat de New York, que l'on n'a pu jusqu'ici empêcher, et qu'il était impossible d'apaiser sans fouler aux pieds sa propre dignité, sans sacrifier la cause de la démocratie.

La cause de cette malheureuse division dit l'adresse, c'est l'opiniâtreté intraitable avec laquelle Tilden veut s'assurer la candidature présidentielle au nom de la démocratie. Dans ce but, il a conspiré, il s'est livré à de sourdes menées pour s'assurer le contrôle du parti qu'il a converti en instrument de son ambition, et contrôle dont il a fait le plus indigne abus, foulant aux pieds les vœux des populations.

Après avoir récapitulé l'histoire de la lutte entre les deux factions Tilden et anti-Tilden à New-York, lutte qui n'est que le fruit de l'opiniâtreté de Tilden à vouloir être absolument capitaine ou de faire sombrer le navire, l'adresse s'écrie: nous protestons contre la candidature de Sam. Tilden à la présidence, parce qu'il est incapable d'un si haut emploi, parce que son élection serait une calamité nationale parce que sa candidature conduirait à la défaite du parti, défaite dont il ne se relèverait jamais parce que sa candidature livrerait le pays à quatre années de plus du régime républicain aussi arbitraire qu'extravagant.

Nous protestons contre sa candidature, parce que son passé n'est pas pur, parce que sa carrière politique est marquée au coin de l'égoïsme, de la fraude et de la malhonnêteté; parce qu'il a perdu le respect, la confiance, l'amitié des meilleurs citoyens de son parti; parce qu'il a fait plus de mal au parti démocrate qu'aucun homme du pays; parce que son nom rappelle bien des tentatives pour corrompre les électeurs, bien des scandales qu'ont dévoilés les dépêches chiffrées; parce qu'il y a des centaines de mille démocrates qui ne peuvent consciencieusement voter pour lui, et que sa candidature serait le plan qui annoncerait la mort de la démocratie. La situation actuelle exige le chef le plus habile, le plus sage, le plus honnête que nous puissions avoir. Faisant appel; nous vous demandons d'envoyer des délégués qui n'aient pas les mains liées d'avance, qui puissent, réunis, choisir pour la démocratie un porte-drapeau autour duquel tout le parti s'unisse, qui inspire la confiance publique et que la faveur populaire conduise irrésistiblement à la victoire.

Syracuse, 20 — Après l'adoption de cette adresse et la nomination des délégués à Cincinnati, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu que les délégués de cette convention à la convention nationale de Cincinnati, le 22 juin, sont notifiés que le désir de la démocratie de cet Etat est que la convention nationale continue à mettre en vigueur la règle des deux tiers pour la nomination du candidat à la présidence.

La convention s'est ensuite ajournée *sine die*.

Marchés étrangers.

Liverpool, 20, midi—Le marché au coton est ferme. Middling Uplands 7d Middling Orleans 7 11/16d Recettes 12,000 balles, 9550 balles de coton américain. Ventes estimées à 8,000 balles, 1000 pour la spéculation et l'exportation.

Futures fermes.—Uplands, sur la base du low middling, livraison en avril 6 15/16 à 6 31/32d, juin et juillet 6 15/16 à 6 31/32d, juillet et août 7 1/32d, août et septembre 7d, septembre et octobre 6 15/16d octobre et novembre 6 5/8d, novembre et décembre 6 1/2d.

Londres, 20, midi.—Consols au comptant 98 13/16; à terme 98 15/16. Erie 44 7/8.

Londres, 20, 1.30 p. m.—Consols au comptant 98 11/16, à terme 98 13/16.

Paris, 20, 1.30 p. m.—Rentes 83f. 42 1/2c.

Liverpool, 20, 3 p. m.—Le marché aux tissus et filets de Manchester est ferme. Coton—Uplands Low Middling clause, livraison en avril et mai 6 31/32, juillet et août 7d, août et septembre 7 1/32d.

Londres, 20, 4 P. M.—Essence de térébenthine 30s à 30s et 6d. Taux des rues 2 5/8.

Londres, 20, 4.30 p. m.—Consols 97 13/16. Erie 44 7/8.

Paris, 20, 4 p. m.—Rentes 83fr. et 30½c.

Liverpool, 20, 4.30 p. m.—Coton. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 6950 balles américaines. Uplands, sur la base du low middling livraison en septembre et octobre 6 31/32d.

Argent, Stock, etc.

New York, 20, soir—Argent 3 à 6; change 4.84, gouvernements forts et en hausse, nouveaux 5's à 1.04 5/8, 4 1/2's à 1.08 7/8; 4's à 1.07 1/8, bons d'Etats calmes.

New York, 20—Balances de la sous trésorerie—

Espèces	$102,165,432
Currency	6,048,819

Marchés américains.

New York, 20—Coton—Recettes nettes 845, brutes 3061. Futurs à peu fermes à la clôture. Ventes, 198,000 balles. Avril 11.75 à 11.75, mai 11.77 à 11.79, juin 11.89 à 11.90, juillet 11.99 à 12, août 12.05 à 21.06 septembre 11.78 à 11.80, octobre 11.30 à 11.35, novembre 11.06 à 11.04, décembre 11.01 à 11.04.

New-York, 20 — Coton plus facile. Ventes d'aujourd'hui 1639 balles. Uplands 12. Orleans 12 1/8. Recettes nettes consolidées 2348 balles. Exportations pour la Grande Bretagne 6444.

PASSES.

Port Eads, 20, 6 p. m.—Vent d'est nord-est. Pas d'arrivages ni de départs.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Cincinnati, 20—La rivière a 17 pieds et baisse. Temps clair et agréable. Arrivé, Golden Rul, de la Nlle-Orléans. Parti, Robert Mitchel pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 20—La rivière à 9 pieds 6 pouces et reste stationnaire. Temps clair et agréable.

Caire, 20—Le fleuve à 31 pieds et monte. Temps clair et agréable.

Arrivé Baker de la Nlle-Orléans. Partis Halliday pour la Nlle-Orléans.

Evansville, 20—La rivière à 21 pieds 4p10 et baisse. Temps couvert et chaud.

Descendant, Guiding Star pour la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 20—La rivière à 3 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

St-Louis, 20—Le fleuve à 15 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et agréable.

Partis, Alps et barges et Henry Frank, pour la Nlle-Orléans.

Memphis, Tenn. 20—Le fleuve a baissé de 3 pouces. Parti, My Choice et barges pour la Nlle-Orléans. Temps clair et agréable.

Shreveport, 20—Temps clair et frais. La rivière a baissé de 6 pouces.

Arrivé, Jewel de la Nlle-Orléans.

Vicksburg, 20—Temps clair; thermomètre 70. Le fleuve est stationnaire.

LES ACTIONS montrent peu d'animation. CONSOLIDÉS DE L'ETAT ET BONS A PRIME—Le tableau ci-après indique le cours des consolidés à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à prime, tous deux montrant un déclin.

Aujourd'hui	Consolidés de l'Etat offre.	demande.	Bons à prime offre.	demande.
10 A. M.	49½	—	29½	29½
12 M.	49½	49½	29	29½
1½ P. "	49½	49½	28½	28½
Clôture 3 P. M.	49½	49½	27½	27½
Clôture d'hier	50	50½	30½	30½

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem.
1re hypothèque du Jackson R. R.	—	112
2d do coupon	100	—
3d do dette	—	114
Consolidés de l'Etat	49½	49½
Bons à Prime tirés	100	130
Bons consolidés de la ville	30	36
Coupons de la ville à moitié payés	50	—
Serfs de la ville	44½	50½
Cts des écoles de la ville	46½	48
Mandats d'Etat 1880	75	—
Cts d'intérêt de janvier sur les Bons de l'Etat	—	61
Hypothèque des Waterwork	106	—
U. S. 4 pour cent	106½	—
do New York	107½	—
Bons Consolidés de l'Etat à New York	49½	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS

Bureau à 10 A. M.

5,000 Bons à Primes	29½
10,000 do	29½
5,000 do	29½
10,000 do	29½
5,000 do [V 30]	29½
5,000 do do	29½
20,000 do do	29½
5,000 do [V jusq. tirage juil.]	29½
10,000 do do	29½

Bureau à 12.

5,000 Consolidés de l'Etat	49½
10,000 do	49½
10,000 do	49½
15,000 do [V 90]	49½
15,000 Bons à Prime	29½
70,000 do	29½
50,000 do	29½
25,000 do	29½
5,000 do [V 30]	29½
5,000 do [V jusq. tirage de juil.]	29½

Bureau à 1:30 P. M.

15 actions du Waterworks Co.	47 25
25 do	47
10,000 Consolidés de l'Etat	49½
5,000 do [V 60]	49½
15,000 Bons à Prime	28½
5,000 do	28
15,000 do	27½
20,000 do	27½
20,000 do	27½
2,000 do	27½
2,000 do	27½
5,000 do	27½
10,000 do	28
5,000 do	28½
20,000 do [V jusq. tirage de juil.]	27½
5,000 do do	28

Bureau à 3 P. M.

23 actions de la compagnie des water works	$46 25
25 do	46
10,000 Consolidés de l'Etat [V 60]	49½
15,000 do [V 90]	49½
15,000 Bons à prime	28
10,000 do	27½
20,000 do	27½
6,000 do	27½
10,000 do	27½
20,000 do	27½
15,000 do	27½
15,000 do	27½
5,000 do	27½
5,000 do [V jusq. tirage de juil.]	28
5,000 do do	27½
10,000 do do	27½
80,000 do do	27½

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 20 avril 1880.

COTON—Non compris 54 et 100 balles additionnelles d'hier les ventes aujourd'hui embrassent 800 balles à des prix n'exigeant aucun changement dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	8½@ 9	
Low ordinary	9½@ 9½	9½
Ordinary	9½@10½	9½
Strict ordinary	10½@10½	
Good ordinary	10½@11	10½
Strict good ordinary	11½@11½	
Low middling	11½@11½	11½
Strict Low middling	11½@11½	
Middling	12 @12½	12
Strict middling	12½@12½	
Good middling	12½@12½	12½
Middling fair	12½@13	12½
Fair	13½@13½	

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 11½; à Mobile à 11½; à Savannah à 11½; à Charleston à 12½; à Wilmington à 11½; à Norfolk à 11½; à Baltimore à 12; à New York à 12; à Boston à 12½; à Memphis à 11½; à Augusta à 11½; à Philadelphie à 12½; à Cincinnati à 11½; et à St-Louis à 11½.

L'Exchange rapporte: Ventes 850 balles, y compris 100 hier.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1879		4,586
Arrivé depuis le dernier état	984	
Précédemment	1,586,269	1,587,253
Total		1,591,848
Exporté aujourd'hui	726	
Exporté précédem.	1,366,115	1,366,841
Stock en main ce		225,007
Stock (même temps l'année dernière)		137,093

Reçu depuis hier aux 922 balles contre 1927 mardi dernier et 1791 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui.

Les Cutting grades sont en demande à des prix pleins et pourraient être cotés à 4½ à 5½c pour lugs et 7½ 12 et 13c à 15c pour leaf. Pour les autres qualités

Nous cotons comme suit:

Low lugs	3½@ 4
Medium	4½@ 4½
Good et Fine	4½@ 5
Low leaf	5½@ 6
Medium	6½@ 7½
Good et Fine	7½@ 9
Selections	9 @10

Reçu depuis hier aux 66 boucauts; exporté 15 pour New York.

Stock en main d'après notre compte courant 1272 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 16 boucauts. Export. 165 boucauts. Le mauvais temps a arrêté les affaires au landing et sous les hangars.

Nous cotons:

	la livre
Common	6¾@7
Good Common	7½@7½
Fair	@7½
Good fair	@7½
Fully fair	@7½
Prime	@7½
Strictly prime	@8
Choice	@8½
Seconds	7 @8
Prime clarified	8½@8½
Off white clarified	8½@8½
Choice white clarified	@9½

MÉLASSE—Reçu ce matin 14 barils. Exporté 114 barils. Les affaires sous les hangars ont été interrompues à cause du mauvais temps.

Nous cotons:

Common	30@35
Fair	35@39
Centrifugal	30@40
Prime	40@43
Strictly Prime	45@48
Choice	50@52

FARINE—Reçu ce matin 1900 barils. La pluie pendant la matinée a arrêté les affaires et 75 barils seulement ont été vendus à $6 1 baril, mais dans l'après-midi le temps s'est éclairci et il s'est vendu 2.5 barils, dont 0 à $5.50 25 et 50 à $4.90, 50 à $6.12½ 600 dans le commerce local et 500 city mills pour Cuba à des conditions particulières. Marché calme.

Nous cotons:

	au baril
Superfine	4.00 @4.12½
Single extra	4.25 @4.25
Double extra	4.25 @4.71½
Treble extra	4.50 @4.87½
Family	5.12½@5.25
Choix extra	5.25 @5.50
Fancy	5.50 @5.87½
Patent	6.00 @7.00

Aux marchands et greniers 50c de plus.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules sont en faible approvisionnement et en demande. Nous les cotons loose à 4½c, packet à 4½; les sides sont rares et cotés clear rib sides à 6½c, clear sides à 6½. Au détail épaules à 4½ à 4½c, clear rib sides à 7, clear sides à 7½c.

BŒUF—Le bœuf se vend western à $11.50 à $12.50 le baril, et $6.50 le demi-baril. Fulton Market à $8.25 à $8.50 le baril.

JAMBON—Bon approvisionnement. Nous cotons le choice sugar curedcanvassed small size à 10½ à 10½c, medium average à 9½ à 10, large size à 9c, uncanvassed 8½ à 9c.

GRAISSE—Nous cotons packers en tierçons à 7c, refined à 7½; refined en barillets à 8½c, en baquets à 8½c. Au détail il faut payer ½c de plus.

BACON—Faible approvisionnement et bonne demande pour de petits lots. Nous cotons les épaules à 5 à 5½c, clear rib sides à 7½ à 7½, clear sides à 7½c. Au détail épaules à 5½, clear rib sides à 7½c, clear sides à 7½c.

BREAKFAST BACON—Rare et le choix commande 9c la livre.

PORC—Calme et plus faible; le mess est coté à $11 le baril; au détail à $ 11.50.

COW PEAS—Ample recette et calme; les Wipporwill sont cotés à $1,10, mêlé à $1,10 à $1,12½, clay $1,20 le boisseau.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'ouest supérieur à $1.04 le gallon, le rectifié de l'ouest ordinaire à $1.06, choix à $1.10, Bourbon potent à $1.25 à $1.40, straight $1.65 à $3.50.

MAIS—L'approvisionnement est bon mais les affaires ont été suspendues à cause du mauvais temps; nous cotons mêlé à 48 à 49c, jaune à 50c, blanc mêlé à 52c et blanc à 53c le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Il n'y a pas de stock en mains. Il se vend, à arriver, à 47c pour le mêlé et 50c pour le blanc.

BLE—Il se vend, à arriver, à $1,25 par boisseau pour le winter No 2.

AVOINE—Approvisionnement faible et ferme et coté à 42c le boisseau; vendu 130 sacs à 42c le boisseau.

SON—Faible stock et ferme; nous le cotons à $1,05 les 100 livres.

FOIN—Rare. Nous cotons prime à $18 à $20, choix à $22 le tonneau. Des petits lots de choix ont été vendus au landing à $25 le tonneau, 300 balles prime à $21 et 100 strictly prime à $23 le tonneau.

ROUGE—Nous cotons la mousse grise à 1½ à 2c la livre, la mêlée à 2½ à 3c, la noire à 3½ à 4c.

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'ouest à $4,50, la douzaine, hommes à $3 à $3,50, les canards à $2,50, les oies à $4 à $6, les dindes à $12 la douzaine.

Les grosses volailles de la Louisiane à $3 à $3,50, les poulets à $2 à $2,50, les canards à $2 à $2,50, les oies à $3,50 à $4, les dindes à $9 à $12 la douzaine.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'ouest à 10 à 17c la douzaine, ceux de la Louisiane à 10 à 12c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons les pommes de terre de l'ouest Peach Blows à $1 à $1.25, celles de la Louisiane à $9 à $2.40; les pommes à $3.50 à $5; les choux de la Louisiane à $5 50 le panier; les concombres à $6 à $7 le baril.

BEURRE—Nous cotons: western creamery fancy 23 à 23c, New York creamery prime 24 à 25c, New York dairy choice 25 à 26c, western milled, pour 14 à 16c.

CAFE—Stock en première mains 8,000 sacs; stock des marchands 20,000.

Nous cotons pour les cargaisons

	la livre
Ordinaire	@12½
Fair	@14½
Good	@15
Prime	@15½

Pour le détail:

Ordinaire	12½@13½
Fair	13½@15
Good	15½@15½
Prime	15½@16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie. pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 17 avril et de New York du 19 avril 1880. Reçu 70,000 sacs. Achats pour l'Europe 14,000, pour les Etats-Unis 73,000 prix 8,000, stock 130,000 sacs. change 20d, moyenne de la recette quotidienne 10,000 sacs.

RIZ—Reçu ce matin 29 barils. Faible stock et demande active. Les prix ont une tendance à monter.

Nous cotons:

	la livre
Choix No. 2	6½@6½
Common	5½@6
Ordinary	6½@6½
Fair	6½@6½
Good	@7
Prime	@7½
Choice	@7½

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 20 avril, 1880.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
17 avril	1,704,246 29	110,459 98
19 avril	1,331,827 20	130,880 10
20 avril	1,350,945 38	285,394 75

Jusqu'ici cette semaine	4,987,018 87	526,733 83
Même temps la semaine dern.	5,538,684 51	594,291 17
Total la semaine dernière	11,269,500 00	1,323,765 19
Total la semaine précédente	9,659,782 84	806,835 23

LE MARCHE MONETAIRE est très serré. Les taux d'escompte par an sont comme suit: Papier de commerce exceptionnel. 7 à 8 pour cent

do A1	8 à [illegible]
do seconde classe	nominal
Prêts sur garanties collatérales	6 à 8 pour cent
Hypothèques A1	8 [illegible]
do seconde classe	nominal

ARGENT—

e Argent américain [étalon]	99½ à 100
do [trade dollar]	94 à 95
e Dollar mexicain	à 89½
e Piastres doublons	$15 35
e Argent en lingot [N. Orléans]	$1 14
do [Londres]	52

e Au marché courant. e L'once au marché courant.

LE CHANGE est plus facile.

LE STERLING a fléchi d'une fraction.

LES FRANCS sont plus faciles.

e Commercial de navire et A1 clear	482 à 482½
e Traites de banques [commerce]	— à 485
do [commerce faibles]	— à 485½
e Soixante jours	
Banquiers	484½
à vue	487½
e Francs de commerce	à 5.22½
e Traites de banques nominales	à 5.18½

Facile aux cotes antérieures.

e Soixante jours.

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est sans variation.

Nous le cotons comme suit:

Les Banques tirant des chèques à $0.50 de prime sur $1,000

Les banquiers tirant les chèques à ... $0.50 " "

Traites de commerce au pair.

contre le pair bien.

SEL—Nous cotons: $1 à $1.12½ par sac pour le commun, $1.40 à $1.45 le fine, Turks Island 30 à 35c, sel de table en poches à [illegible] pièce, selon la grandeur.

PEAUX—Aux abatteurs:

Steer hides, 70 livres et au-dessus	8½@ 9
do au-dessous de 70 livres	6½@ 7
Kips, 14 à 30 lbs	@ 9½
Peaux de veaux, pièce	75 @81
Green salted de la campagne, par lb	8½@ 9
Dry Flint "	12 @15½
Dry Salted "	12 @14½
aux endom 2/3 du prix	— @ —

SUIF—

Prime City rendered par lb	— @ 6½
Country "	— @ 5½

CORNES—

Cornes de bœuf, pièce	— @ 8
do de vaches	— @ 2

CIRE D'ABEILLE—

Prime Jaune, par lb	19 @20

LAINE—

Lake par lb	24 @27
Louisiane	22 @24
Burry	19 @24

DOUVES EN CHENE—Nous cotons: Extra pipe 60 pcs $125@$170; extra pipe 56 pcs $120 @$140; light pipe 54 à 60 pcs $110@$115; extra boucauts 42 pcs $120@$130; extra claret $110@$115. Les douves No 1, en chaland, $110@$130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—Le Pittsburg se vend aux bateaux à 30c le baril; en gros à 35c le baril, au détail à 60c le baril et 36 le boucaut. Le St-Bernard en détail à 50c le baril, aux bateaux à 35c la boite et en gros à 25c le baril. Le charbon Alabama Pratt à $5,50 le tonneau de 2000 livres, aux bateaux à 50c le baril. Le Heber [illegible] le tonneau de 2000 livres. Au détail [illegible] le baril. Le Montevallo à $7.50 le tonneau de 2000 livres. Au détail à 75c le baril.

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par MM. Alford, Bettis & Co, 131 rue Baronne:

Chevaux communs	$ 50 à $ 90
Bons chevaux de trait	90 à 100
Chevaux de monture et de voiture	120 à 200
Mulets petits et communs	75 à 110
Mulets pour rizières	100 à 140
Mulets, qualité moyenne	125 à 150
Bons mulets pour habitations	160 à 185
Mulets de choix pour ville et charroi de charettes	175 à 200

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, comme au choix, par liv. brute:

do 1re qualité	5 @—5½
do 2e do	4 @—4½
do 3e do	3 —@3½
Bœufs du Texas, choix, parfaits	3 — 30@33
do 1re qualité	$12@$14
do 2e do	$12@$14
do 3e do	$— @11
Cochons, 1re qualité, par lb brute	4½@5
do 2e do	3½—@4
do 3e do	3½@3
Moutons, 1re qual., par tête	3 00@3 4 00
do 2e do	2 00@2 3 00
do 3e do	2 00@2 2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$70 00@$80 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$35 00@$45 00
Vaches du Texas avec veaux	—
Veaux, 1re qualité par tête	$ 5 00@$ 9 00
do 2e	$ 5 00@$ 7 00
Jeunes d'un an, 1re qualité, par tête	$11 00@$12 00
Jeunes d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$ 10 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 21 AVRIL 1880

Shreveport....SILVER CITY, à 5 P. M.

Ouachita City....FRED. A. BLANKS, à 5 P. M.

Washington....OLLIE B., à 5 P. M.

Bayou Sara....JOHN W. CANNON, à 5 P. M.

Haut du fleuve....FAIR PLAY, à 11 A. M.

Bas du fleuve....MABEL, à 11 A. M.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 20 AVRIL 1880

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Navire (ang) Edith Troop, Smith, Calais, France

Steamship Knickerbocker, Kemble, New York

Goelette Fir Wm Wallace Ware, Pensacole

Steamship Margaret, Ottensm, Saint-Marks via Apalachicola & Cedar Keys

Goelette Jos P Macheca, Woodbury, Ile Ruatan

Pas d'arrivages de la mer.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR

Yazoo Valley, Rea, de Shreveport

Fair Play, Papineau, du haut du fleuve

Tom Parker, Walter, des Rivières Tensas et Little

John W Cannon, Libano, du Bayou Sara, Assumption, Charles, du Bayou Lafourche

EXPORTATIONS.

CALAIS—par navire Edith Troop 70,859 35,56 boisseaux maïs en grenier, 1926 sacs maïs (5491 boisseaux)

NEW YORK par steamship Knickerbocker 726 balles coton, 1526 sacs tourteaux, 90 barils résine, 40 barils mous e, 33 sacs laine, 180 paquets peaux, 250 caisses chevrettes, 322 balles Yute, 115 balles peaux, 151 peaux sèches, 14 caisses pois de vanille 9800 mottrasse

PENSACOLE—par goelette Sir Wm Wallace 150 sacs maïs, 50 sacs farine de maïs, 2 caisses viande, 50 barils farine, 5 sacs café, 19 colis marchandises diverses

ST MARKS VIA APALACHICOLA & CEDA KEYS—par steamship Margaret 309 barils farine, 70 colis grosseries, 71 caisses bière, 100 sacs avoine, 10 tierçons jambons, 1200 sacs grains coton, 43 sacs son, 20 demi balles foin, 2314 sacs maïs, 75 colis marchandises diverses

ILE RUATAN—par goelette Joe P Macheca 6 barils bœuf, 4 barils porc, 2 kegs beurre, 1 machine à coudre, 1500 pieds bois

IMPORTATIONS.

HAVANE—par steamship Ellis Knight 325 boucauts sucre, 25 000 cigares, 3 colis m'dise

ILE RUATAN—par goelette Etta E Sylvester 1250 régimes bananes, 1900 figues bananes, 425 ananas, 10,374 cocos

PALERME VIA MESSINE & LIVOURNE—par steamship North Tree 7,800 caisses citrons, 791 caisses oranges, 112 blocks marbre, 1 caisse m dises, 65 caisses huile d'olive

Arrivages de Produits.

SHREVEPORT—par steamer Yazoo Valley..1103 balles coton, 12 sacs graines coton

HAUT DU FLEUVE—par steamer Fair Play divers à ordre

RIVIERES TENSAS & LITTLE. par steamer Tom Parker..19 balles coton, 130 sacs graines coton

BAYOU SARA—par steamer John W Cannon..92 balles coton

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Assumption 16 boucauts sucre, 14 barils mélasse, 58 sacs riz brut

Par les chemins de fer

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY...46 balles coton et fret assorti

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD..16 balles coton, 124 sacs graines coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R 74 balles coton

Par le télégraphe.

New York, 20 avril 1880.

A A. Moulton, agent

Le Steamship Hudson, capitaine Freeman, est arrivé ce matin.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Halsey, ...parti 17 avril

Steamship Chalmette, Reed, ...parti 17 avril

Barque Bristol, Prescott, ...partie 2 avril

BATH, ME

Goelette B W Hill, Higgins, en chargem't 4 avril

ROCKPORT, ME

Brick Geiser da, Hall, ...en chargement 12 avril

LIVERPOOL

Barque Caranish, Jones, ...partie 14 mars

Navire Diamant, Lankester, ...expédié 10 mars

Barque Kathinka, Rossine, ...partie 27 mars

Barque Sirius, Jorgensen, ...partie 23 fév

Barque San Fernando, Guedella, ...partie 24 janv

GLASGOW

Navire Rebs, Jensen, ...en chargement 12 fév

LEITH

Barque Alfa, Malmsteia, ...partie 23 mars

QUEENSTOWN

Barque Leader, Partridge, ...parti 18 mars

WESTPORT

Barque Hamnika, Spielberg, ...partie 25 fév

HAVRE

Barque Aurora I. Ivenslah, ...partie 28 mars

Navire Screamer, Cousins, ...parti 18 mars

Steamship Hanover, Hoffman, ...parti 30 mars

Barque Casco, Tarenigni, ...partie 14 mars

Barque Georgeal Jean, ...partie 25 fév

ROUEN

Barque Mistletoe, Parker, en chargem't 11 mars

Steamship Ben More, Kidder, en chargem't 28 fév

Barque Courrier du Pacifique, ...partie 24 jan

BORDEAUX

Barque Ganthiel, Lossman, ...partie 3 mars

Barque Mathilde, Clausen, ...partie 18 mars

DUNKERQUE

Barque Abram Young, Ferguson, partie 25 mars

BAYONNE

Barque A E Botsford, Atkinson, partie 19 mars

MARSEILLE

Barque Erna, Ashjornsen, ...partie 27 jan

Brick Aurora, Adams, ...parti 20 mars

GENES

Barque Samuel, Plangstad, ...partie 5 avril

Barque Providenza, Dodero, ...partie 15 fév

BREME

Steamship Hanover, Hoffman, ...parti 25 mars

Barque D H Watjen, Deetjen, ...parti 14 avril

HAMBOURG

Steamship Topaze, Corfield, ...parti 31 mars

BARCELONE

Barque Precioso, Jacobsen, ...partie 3 mars

MALAGA

Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 27 jan

RIO DE JANEIRO

Barque Robert, Olsson, ...partie 11 mars

Brick Hildega d, Johnson, en chargement 9 [illegible]

MARANHAM

Barque Prima, Kroch, ...partie 9 mars

GRANGEMOUTH

Barque City of St Asaph, Williams, partie 23 mars

HAVANE

Barque Annie Austin, —, en chargem't 9 avril

MEDAILLES

Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitter est spécialement propre à l'usage des familles.

ALPH. WALZ,
36 RUE CONTI,
PROPRIETAIRE et FABRICANT
26 fév—1an—D&H